RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 24 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six,
le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, salle Théophile Dobelle, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUBAËLE, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20260924_5
↳ Marchés publics – Autorisation de lancement de la procédure d'appel d'offres pour le renouvellement du marché d'exploitation des installations de chauffage.

Date de la convocation
- **18 septembre 2026**

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents
M. Guy BOUTLEUX, Mmes Cécile DUQUESNE, Marie-José ROUSSEAU, M. Serge DEVIN, Mme Hélène COLL, M. Jean-Michel SAMUEL, Mme Pierrette CORDEBAR MERGLEN, M. Bruno LELEU, Mmes Micheline FOURNY, Fabienne NOURTIER, MM. Christian DESPIERRE, Marc DUBRULLE, Mmes Sylvie BAILLARD, Loëtitia HARDUIN, M. Bertrand ARBLAY, Mmes Sabine BERNARD, Noémie BRICHE, MM. Maxime SENECAL, Arthur BOISLEUX, Jean-Christophe GIRES, Mme Sandrine BARDEAUX, MM. Jean-Luc JOUGLEUX, Didier SERGENT, Philippe MORBIDELLI, Mme Valérie PROVIN.

Absents excusés ayant donné procuration
M. Christophe CAILLIER a donné pouvoir à Mme Cécile DUQUESNE
Mme Sylvie BAILLARD a donné pouvoir à M. Jean-Michel SAMUEL *(à compter de 19 h 43)*
Mme Marie-Simone POUBLON a donné pouvoir à M. Bertrand ARBLAY.

Absent excusé sans procuration
M. Mehdi GHEZAL.

A été nommé secrétaire de séance
M. Guy BOUTLEUX

SERVICE FINANCIER

MARCHÉS PUBLICS – AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES POUR LE RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le marché actuel contracté avec la société DALKIA arrive à son terme.

Vu l'article L. 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que la délibération du Conseil Municipal chargeant le Maire de souscrire un marché déterminé peut-être prise avant l'engagement de la procédure de passation de ce marché. Elle comporte alors obligatoirement la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel du marché.

Article 1er : définition de l'étendue du besoin à satisfaire.

Le marché a pour objet le renouvellement du marché pour l'exploitation des installations de chauffage.

Les prestations concernent :
- P1 Fourniture d'énergie
- P2 Conduite et entretien courante des équipements techniques
- P3 Prestation de garantie totale de l'ensemble des équipements

La durée du marché est de 8 ans.

Article 2 : le montant prévisionnel du marché.

Monsieur le Maire précise que le montant du marché se situe entre 1 200 000 € H.T. et 1 500 000 € H.T. pour toute la durée du marché. Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de chaque année.

Article 3 : procédure envisagée.

En application du code de la commande publique, la procédure utilisée est l'appel d'offres ouvert.

En conséquence,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande publique ;

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du renouvellement des exploitations des installations de chauffage.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du marché à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

L'Adjoint au Maire,
Guy BOUTLEUX.

Le Président de séance,

Signé électroniquement par :
Jean-Luc DUBAËLE
Date de signature : 28/09/2026
Qualité : Maire de la ville de WIMEREUX